

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

✓ POINT MENSUEL SUR LA REFORME DES MIF

Après l'avis du CCE en avril, la réforme des MIF se met en place, sous la surveillance de la commission de suivi des MIF où siègent des élus du CCE et de l'ICCHSCT, ainsi que des représentants des OS représentatives.

Chaque mois, la direction vient rendre compte de l'avancée du projet en CE.

Dans l'organisation générale de la direction des moyens de fabrication (ex-direction des opérations), un guichet d'entrée spécifiquement destiné aux programmes régionaux et ultramarins a été ajouté à la direction déléguée à la commande clients. Il sera la porte d'entrée unique des régions pour tous les tournages (vidéo-mobile, documentaires, magazines), la post-production faisant l'objet d'une direction à part.

Concernant le site de Rennes, les organigrammes ont été mis à jour pour prendre en compte ce qui a été acté à l'issue du CCE :

- Les salariés des équipes légères sont rattachés au site de Rennes, que leur activité soit mixte avec la post-production ou pas. Cette règle est aussi appliquée à Strasbourg et à Marseille. En revanche, les salariés des équipes légères qui travaillent aussi pour la vidéo-mobile sont rattachés aux équipes de tournage à Paris.
- Les élus ont attiré l'attention de la direction sur la situation de deux électros qui ne travaillent pas pour la vidéo-mobile et devraient donc bénéficier des mêmes dispositions.
- Les salariés des équipes légères rattachés à Rennes seront cependant planifiés au niveau central avec les activités tournage. Ils auront un lien seulement fonctionnel avec le ou la responsable de post-production du site. En revanche, si leur activité se répartit entre post-production et équipes légères, ils seront rattachés hiérarchiquement au ou à la responsable de post-production.

Côté déploiement de la réorganisation, 11 groupes de travail ont été mis en place, suite au lancement d'un appel à candidatures. Leur composition (8 à 9 participants) a été ajustée après les préconisations de la commission de suivi des MIF.

Lors de leur 1^{re} réunion, ces groupes de travail éliront un rapporteur salarié. Les travaux et comptes rendus se feront donc sous l'égide de deux rapporteurs (un côté direction, un côté salarié).

Participera aussi à chaque atelier un représentant de la CSMIF (commission de suivi des moyens internes de fabrication).

La direction espère organiser plusieurs réunions de chaque groupe de travail avant la trêve estivale.

✓ **QUELS PROJETS AVEC FRANCE BLEU ?**

Le CE s'est déroulé avant les annonces de la ministre sur l'avenir de l'audiovisuel public, et notamment d'un « triplement » des programmes régionaux pas plus explicité que ça.

La direction a apporté un démenti aux informations parues dans la presse, selon lesquelles France 3 prévoyait des journaux communs avec France Bleu dans huit régions.

En fait, depuis six mois, les directions de France 3 et France Bleu se rencontrent régulièrement. Ces rencontres ont abouti à 8 pistes de collaborations :

1/ Une adaptation de la matinale 7-9h de France Bleu pour une diffusion simultanée sur France 3. C'est le projet à plus court terme, puisqu'il est prévu une expérimentation sur Paris dès l'automne, puis à Marseille avant la fin de l'année.

Mais cette adaptation à la télé implique de nombreuses problématiques : nécessité de créer un décor, d'acquérir un système de caméras et nécessaire évolution éditoriale. Actuellement la matinale radio comprend des plages musicales, des publicités propres à l'antenne radio ou un horoscope qui devraient disparaître, car leur transposition télévisuelle serait trop compliquée ou coûteuse.

La seule chose affirmée par la direction, c'est que les équipes de France 3 Paris Ile de France ne seront pas impliquées, ni éditorialement, ni techniquement, hormis pour du conseil. Rien n'a été chiffré, nous dit-on. Le projet est piloté par Radio France.

La direction dit avoir vu ce qui se faisait ailleurs, en Belgique et en Suisse où les audiences ont été dopées par ces évolutions. Elle cite aussi l'exemple, en termes de mise en image, de l'émission de Jean-Jacques Bourdin sur RMC Découverte.

Les élus CGT ont noté que le projet ne suscitait pas le même enthousiasme à tous les niveaux de la direction du réseau...

2/ Des journées thématiques communes, sur de grands thèmes de société, comme celle du 28 mai – « Tous apprentis » – que la direction qualifie de fort succès, estimant que cela crée des opérations « extrêmement puissantes ». Les deux entreprises envisagent 4 journées de ce type par an dans un premier temps.

3/ Des émissions politiques communes, en plus de Dimanche en politique (mais amenées à remplacer l'émission à terme), à partir de janvier 2019.

Les autres pistes sont au stade de la réflexion :

4/ Des captations télé ou web des Live Bleu, les concerts qu'organise France Bleu. Le projet serait à échéance 2019. Les équipes techniques de France 3 seraient impliquées dans cette captation.

5/ Lancement d'une étude en vue de la création d'un jeu quotidien et itinérant, commun aux deux antennes, afin « d'occuper le territoire ».

6/ Réflexion autour d'un radio-télé-crochet : détection de talents artistiques, dans les domaines de la chanson, la musique, l'humour...

7/ Réflexion sur la mise en commun de contenus numériques, plutôt info dans un 1^{er} temps, sous la forme de reprises de contenus de part et d'autre. Avec une question qui n'est pas tranchée : qui décide de la reprise des contenus par l'un ou par l'autre. A franceinfo, ces questions ont fait l'objet de longues tractations. Il n'est pas question de sites commun dans l'immédiat car chacun veut conserver sa marque.

8/ La direction évoque l'hypothèse d'une « émission d'accueil » (traduisez : ce qu'on fait le matin à 9h50), fabriquée par France 3 mais diffusable sur la radio, sur un autre créneau (peut-être l'après-midi). On comprend qu'elle serait amenée à terme à remplacer 9h50 le matin, dont les audiences restent faibles.

✓ LA PUBLICITE CARBURE EN REGION

Après des années de déclin, les recettes commerciales régionales sont reparties à la hausse, grâce au créneau régional de 20h15, lancé il y a 3 ans.

Sur l'ex-pôle Nord-Ouest, elles représentent plus de 2 M€ sur le 1^{er} semestre, en hausse de 35% par rapport à la même période de 2017. Par rapport à 2016, le chiffre d'affaire a quasiment doublé.

Les plus gros chiffres d'affaire sont dans les régions les plus peuplées, Ile de France en tête (30% du chiffre d'affaires), suivie de la Bretagne (24%).

56 annonceurs « actifs » investissent actuellement dans les espaces publicitaires régionaux, soit environ 80 annonceurs sur l'année, pour un total de 400 annonceurs sur

l'ensemble du réseau.

Le créneau de 20h15 – juste avant Plus belle la vie – assure à lui seul plus de la moitié du chiffre d'affaires publicitaire du pôle Nord-Ouest. La publicité régionale n'est pas interdite après 20h, il avait donc été décidé, il y a 3 ans, de diffuser une météo régionale afin de pouvoir mettre des écrans de pub. Après des débuts difficiles, l'écran cartonne désormais et intéresse les annonceurs nationaux qui souhaitent être diffusés sur les 24 antennes de France 3. Ce seul créneau devrait rapporter plus de 10 M€ cette année.

Le parrainage se porte lui aussi très bien, depuis que la réglementation a été assouplie. En fait, cela ressemble de plus en plus à un spot classique, puisque l'annonceur peut montrer son produit et afficher son slogan. Cette évolution a attiré les constructeurs automobile et le luxe. Avant, seules les météo étaient parrainées, désormais les magazines dopent le chiffre d'affaires. Corollaire de ce succès, cela complique beaucoup le travail des gestionnaires d'antenne pour maintenir la durée des créneaux régionaux.

Pour les commerciaux de la régie publicitaire, reste un gros problème : la visibilité des programmes et des pubs sur les box, ce qui permet aux annonceurs de négocier à la baisse et génère un manque à gagner pour France Télévisions.

Sur le numérique, les recettes restent très timides car l'immense majorité de nos vidéos est vue sur les réseaux sociaux ; la valeur est donc captée par les Facebook et autres Youtube.

✓ GRILLE DE RENTREE

A ce stade, la direction annonce que la grille actuelle sera reconduite à la rentrée.

Avec une nouveauté, une émission culturelle dans plusieurs régions : Nouvelle Aquitaine, Centre Val de Loire, Ile de France, Bretagne et Pays de la Loire. Dans les 2 dernières, l'émission existe déjà (Le Grand BaZH'art, Artotech), ailleurs il va falloir la créer. Les détails seront présentés au CE de juin, mais la direction laisse déjà entendre que cela se fera avec des producteurs privés. L'émission sera diffusée en 2^e partie de soirée, sans doute le mercredi soir comme les Enquêtes de région. Pas de projet à ce stade pour la Normandie.

En Bretagne, la direction dément son intention de supprimer le créneau magazine « Itinéraire Bretagne », diffusé en parallèle de la locale Iroise.

En revanche, le magazine Littoral devrait connaître des évolutions, en particulier pour les plateaux. Une shortlist de 3 personnes, toutes externes, aurait été retenue, selon la direction. Une fois de plus on fait appel au privé, pour des raisons de compétences, répète à l'envi le directeur de France 3 Bretagne... Un point plus précis est prévu au CE de juin.

Côté grille, les émissions des week-end s'arrêtent le 24 juin, les matinales, le 6 juillet, date à laquelle l'info passe en basse activité.

La reprise est prévue le 3 septembre pour les JT et matinales, et le 15 pour les programmes des week-end.

✓ **PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE**

Laurent Lemaire, le patron national de la technique et de la « performance opérationnelle » (sic) est venu présenter son projet de réorganisation des directions techniques régionales. Officiellement pour être plus présents sur l'opérationnel et les projets.

Sous l'autorité du chef de centre (cadre niveau 10), il y aurait 4 secteurs :

- Exploitation et opérations, incluant le numérique
- Immobilier et moyens généraux
- Support opérationnel informatique process et numérique
- Organisation d'activité.

A la tête de l'exploitation, il y aurait un chef de fabrication (cadre niveau 8), en lieu et place du poste d'adjoint au chef de centre (niveau 9) qui disparaîtrait à terme.

Selon la direction, cette modification de l'organigramme devrait se faire au fur et à mesure des départs des uns et des autres, donc sur de longues années.

La direction souhaite en outre créer des « chefs d'équipements », fonction ouverte aux monteurs, vidéo et OPS, qui existe dans la nomenclature des métiers. Il s'agirait d'une voie d'évolution professionnelle vers de l'expertise et de l'encadrement occasionnel pour ces professions. Ces chefs d'équipements sont positionnés au niveau 6. Ils seraient hiérarchiquement rattachés au chef de fabrication, comme les responsables de régie.

Le projet de réforme a suscité l'inquiétude d'un certain nombre d'adjoints qui craignent un déclassement. La direction assure que, tant qu'ils sont en poste, les adjoints actuels le resteront.

Avec cette nouvelle organisation, Laurent Lemaire déclare que les centres auront « un encadrement digne de ce nom »... Chacun appréciera.

✓ **MENAGE : DE NOUVEAUX PRESTATAIRES LE 1^{ER} JUILLET**

Le contrat de nettoyage a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres pour les 24 antennes régionales et le site de Vendargues. Il entrera en vigueur le 1^{er} juillet pour une durée de 29 mois (2 ans + 5 mois).

Les nouveaux prestataires seront Isor (Caen, Rouen, Nantes et Orléans), Arcade (Rennes) et Net Plus (Vanves). Au cours du mois de juin, ces sociétés doivent reprendre les salariés des entreprises sortantes, conformément à l'annexe 7 de la convention du secteur. Au 6 juillet, elles devront être en conformité avec l'ensemble du cahier des charges fixé par France Télévisions (reprise des salariés, respect de l'environnement, etc.) sous peine de pénalités. Deux contrôles par mois sont prévus, sur la base d'une grille qualité élaborée par France Télévisions.

✓ **ACCORD COMPETENCES COMPLEMENTAIRES (SUITE)**

Lors d'une réunion de l'espace métiers le 20 avril dernier, les organisations syndicales et la direction ont discuté d'un mode opératoire pour la reconnaissance des compétences complémentaires techniques dans le réseau régional. Cette réunion faisait suite aux disparités importantes d'une antenne à l'autre, dans l'application de l'accord.

Olivier Godard invoque « le travail colossal et extrêmement complexe » pour expliquer ces différences d'appréciation, qui ont mis le feu dans l'ensemble du réseau.

Un tableau des « règles de reconnaissance », amendé lors de la réunion du 20 avril a été transmis aux chefs de centre et aux RH. Une nouvelle réunion de l'espace métiers doit avoir lieu début juillet.

Les élus ont rappelé la nécessité de partir de la réalité de l'activité sur le terrain, loin des dogmes.

Par ailleurs, une réunion spécifiquement consacrée aux techniciens vidéo doit avoir lieu le 18 juin. La direction ne cache pas son intention de faire évoluer le métier en y intégrant un certain nombre de compétences comme l'infographie ou la mise en image.

Les scriptes, dont les compétences complémentaires étaient pourtant prévues dans l'accord mais n'ont pas été reconnues, déplorent une mise à l'écart, alors que déjà elles n'ont pas de perspectives d'évolution professionnelle.

Olivier Godard renvoie à un groupe de réflexion national sur la filière édition et les scriptes. S'il s'agit de prendre exemple sur ce qui s'est fait dans la phase 3 d'Info 2015, on peut avoir les pires inquiétudes, tant cette phase a été vécue comme une déqualification par les scriptes.

✓ QUAND EST-CE QU'ON VOTE ?

Les élections qui devaient avoir lieu en juin sont reportées à l'automne. La Direccte, qui a été saisie par la direction faute d'unanimité syndicale, n'a toujours pas rendu sa décision. On peut donc imaginer que le scrutin n'aura pas lieu avant octobre.

Le CE continue donc d'exister, les mandats ont été prorogés. Prochaines réunions, le 26 juin, le 10 juillet et le 29 août.

✓ A VENIR

➡ Prochain CE : 26 juin.

➡ Prochain CCE : 12 et 13 juin.

➡ **Vos élus CGT se tiennent à votre disposition.**